dépt	Libellé du territoire	Code de la mesure	Durée de l'engagement	Critère de sélection	Libellé de la mesure	Plafond de crédits Etat/ MAEC (€/an)
22	Arguenon enjeu eau	BR_AREA_SPM1	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE1 ou SPM1 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Maintien »	11000
22	Arguenon enjeu eau	BR_AREA_SPM2	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE2 ou SPM2 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Maintien »	10000
22	Arguenon enjeu eau	BR_AREA_SPM3	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE3 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 28 % maïs 55 % herbe – Maintien »	9000
22	Arguenon enjeu eau	BR_AREA_SPE1	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Evolution »	11000
22	Arguenon enjeu eau	BR_AREA_SPE2	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Evolution »	10000
22	Arguenon enjeu eau	BR_AREA_SPE3	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 28 % maïs 55 % herbe – Evolution »	9000
22	Arguenon enjeu eau	BR_AREA_SPM1	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Maintien »	11000
22	Arguenon enjeu eau	BR_AREA_SPM2	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha).	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Maintien »	10000
22	Baie de la Fresnaye enjeu eau	BR_FREA_SPM1	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE1 ou SPM1 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Maintien »	11000
22	Baie de la Fresnaye enjeu eau	BR_FREA_SPM2	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE2 ou SPM2 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Maintien »	10000
22	Baie de la Fresnaye enjeu eau	BR_FREA_SPM3	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE3 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 28 % maïs 55 % herbe – Maintien »	9000
22	Baie de la Fresnaye enjeu eau	BR_FREA_SPE1	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Evolution »	11000
22	Baie de la Fresnaye enjeu eau	BR_FREA_SPE2	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Evolution »	10000
22	Baie de la Fresnaye enjeu eau	BR_FREA_SPE3	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 28 % maïs 55 % herbe – Evolution »	9000
22	Baie de la Fresnaye enjeu eau	BR_FREA_SPM1	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Maintien »	11000
22	Baie de la Fresnaye enjeu eau	BR_FREA_SPM2	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha).	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Maintien »	10000
22	Baie de Saint Brieuc enjeu eau	BR_SBEA_SPM1	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE1 ou SPM1 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Maintien »	11000
22	Baie de Saint Brieuc enjeu eau	BR_SBEA_SPM2	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE2 ou SPM2 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Maintien »	10000
22	Baie de Saint Brieuc enjeu eau	BR_SBEA_SPM3	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE3 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 28 % maïs 55 % herbe – Maintien »	9000
22	Baie de Saint Brieuc enjeu eau	BR_SBEA_SPE1	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Evolution »	11000
22	Baie de Saint Brieuc enjeu eau	BR_SBEA_SPE2	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Evolution »	10000
22	Baie de Saint Brieuc enjeu eau	BR_SBEA_SPE3	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 28 % maïs 55 % herbe – Evolution »	9000
22	Baie de Saint Brieuc enjeu eau	BR_SBEA_SPM1	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Maintien »	11000
22	Baie de Saint Brieuc enjeu eau	BR_SBEA_SPM2	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha).	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Maintien »	10000
22	Blavet Costarmoricain enjeu eau	BR_BCEA_SPM1	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE1 ou SPM1 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Maintien »	11000
22	Blavet Costarmoricain enjeu eau	BR_BCEA_SPM2	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE2 ou SPM2 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Maintien »	10000
22	Blavet Costarmoricain enjeu eau	BR_BCEA_SPM3	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE3 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 28 % maïs 55 % herbe – Maintien »	9000
22	Blavet Costarmoricain enjeu eau	BR_BCEA_SPE1	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Evolution »	11000
22	Blavet Costarmoricain enjeu eau	BR_BCEA_SPE2	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Evolution »	10000
22	Blavet Costarmoricain enjeu eau	BR_BCEA_SPE3	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 28 % maïs 55 % herbe – Evolution »	9000
22	Blavet Costarmoricain enjeu eau	BR_BCEA_SPM1	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Maintien »	11000
22	Blavet Costarmoricain enjeu eau	BR_BCEA_SPM2	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha).	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Maintien »	10000
22	Jaudy-Guindy-Bizien enjeu eau	BR_JGEA_SPM1	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE1 ou SPM1 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Maintien »	11000
22	Jaudy-Guindy-Bizien enjeu eau	BR_JGEA_SPM2	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE2 ou SPM2 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Maintien »	10000
22	Jaudy-Guindy-Bizien enjeu eau	BR_JGEA_SPM3	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE3 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 28 % maïs 55 % herbe – Maintien »	9000
22	Jaudy-Guindy-Bizien enjeu eau	BR_JGEA_SPE1	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Evolution »	11000
22	Jaudy-Guindy-Bizien enjeu eau	BR_JGEA_SPE2	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Evolution »	10000
22	Jaudy-Guindy-Bizien enjeu eau	BR_JGEA_SPE3	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 28 % maïs 55 % herbe – Evolution »	9000
22	Jaudy-Guindy-Bizien enjeu eau	BR_JGEA_SPM1	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Maintien »	11000
22	Jaudy-Guindy-Bizien enjeu eau	BR_JGEA_SPM2	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha).	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Maintien »	10000
22	Léguer enjeu eau	BR_LEEA_SPM1	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE1 ou SPM1 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Maintien »	11000
22	Léguer enjeu eau	BR_LEEA_SPM2	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE2 ou SPM2 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Maintien »	10000
22	Léguer enjeu eau	BR_LEEA_SPM3	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE3 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 28 % maïs 55 % herbe – Maintien »	9000
22	Léguer enjeu eau	BR_LEEA_SPE1	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Evolution »	11000
22	Léguer enjeu eau	BR_LEEA_SPE2	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Evolution »	10000
22	Léguer enjeu eau	BR_LEEA_SPE3	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 28 % maïs 55 % herbe – Evolution »	9000
22	Léguer enjeu eau	BR_LEEA_SPM1	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Maintien »	11000
22	Léguer enjeu eau	BR_LEEA_SPM2	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha).	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Maintien »	10000
22	Lieue de Grève enjeu eau	BR_LGEA_SPM1	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE1 ou SPM1 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Maintien »	11000
22	Lieue de Grève enjeu eau	BR_LGEA_SPM2	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE2 ou SPM2 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Maintien »	10000
22	Lieue de Grève enjeu eau	BR_LGEA_SPM3	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE3 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 28 % maïs 55 % herbe – Maintien »	9000
22	Lieue de Grève enjeu eau	BR_LGEA_SPE1	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Evolution »	11000
22	Lieue de Grève enjeu eau	BR_LGEA_SPE2	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Evolution »	10000

22	Lieue de Grève enjeu eau	BR_LGEA_SPE3	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 28 % maïs 55 % herbe – Evolution »	9000
22	Lieue de Grève enjeu eau	BR_LGEA_SPM1	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Maintien »	11000
22	Lieue de Grève enjeu eau	BR_LGEA_SPM2	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha).	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Maintien »	10000
22	Oust et Lié enjeu eau	BR_OLEA_SPM1	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE1 ou SPM1 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Maintien »	11000
22	Oust et Lié enjeu eau	BR_OLEA_SPM2	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE2 ou SPM2 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Maintien »	10000
22	Oust et Lié enjeu eau	BR_OLEA_SPM3	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE3 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 28 % maïs 55 % herbe – Maintien »	9000
22	Oust et Lié enjeu eau	BR_OLEA_SPE1	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Evolution »	11000
22	Oust et Lié enjeu eau	BR_OLEA_SPE2	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Evolution »	10000
22	Oust et Lié enjeu eau	BR_OLEA_SPE3	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 28 % maïs 55 % herbe – Evolution »	9000
22	Oust et Lié enjeu eau	BR_OLEA_SPM1	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Maintien »	11000
22	Oust et Lié enjeu eau	BR_OLEA_SPM2	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha).	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Maintien »	10000
22	Trieux – Leff enjeu eau	BR_TLEA_SPM1	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE1 ou SPM1 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Maintien »	11000
22	Trieux – Leff enjeu eau	BR_TLEA_SPM2	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE2 ou SPM2 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Maintien »	10000
22	Trieux – Leff enjeu eau	BR_TLEA_SPM3	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE3 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 28 % maïs 55 % herbe – Maintien »	9000
22	Trieux – Leff enjeu eau	BR_TLEA_SPE1	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Evolution »	11000
22	Trieux – Leff enjeu eau	BR_TLEA_SPE2	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Evolution »	10000
22	Trieux – Leff enjeu eau	BR_TLEA_SPE3	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 28 % maïs 55 % herbe – Evolution »	9000
22	Trieux – Leff enjeu eau	BR_TLEA_SPM1	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Maintien »	11000
22	Trieux – Leff enjeu eau	BR_TLEA_SPM2	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha).	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Maintien »	10000
29	Aber Benoît enjeu eau	BR_ABEA_SPM1	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE1 ou SPM1 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Maintien »	11000
29	Aber Benoît enjeu eau	BR_ABEA_SPM2	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE2 ou SPM2 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Maintien »	10000
29	Aber Benoît enjeu eau	BR_ABEA_SPM3	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE3 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 28 % maïs 55 % herbe – Maintien »	9000
29	Aber Benoît enjeu eau	BR_ABEA_SPE1	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Evolution »	11000
29	Aber Benoît enjeu eau	BR_ABEA_SPE2	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Evolution »	10000
29	Aber Benoît enjeu eau	BR_ABEA_SPE3	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 28 % maïs 55 % herbe – Evolution »	9000
29	Aber Benoît enjeu eau	BR_ABEA_SPM1	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Maintien »	11000
29	Aber Benoît enjeu eau	BR_ABEA_SPM2	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha).	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Maintien »	10000
29	Aber wrach – Quillimadec – Alanan – Flèche enjeu eau	BR_WQEA_SPM1	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE1 ou SPM1 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Maintien »	11000
29	Aber wrach – Quillimadec – Alanan – Flèche enjeu eau	BR_WQEA_SPM2	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE2 ou SPM2 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Maintien »	10000
29	Aber wrach – Quillimadec – Alanan – Flèche enjeu eau	BR_WQEA_SPM3	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE3 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 28 % maïs 55 % herbe – Maintien »	9000
29	Aber wrach – Quillimadec – Alanan – Flèche enjeu eau	BR_WQEA_SPE1	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Evolution »	11000
29	Aber wrach – Quillimadec – Alanan – Flèche enjeu eau	BR_WQEA_SPE2	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Evolution »	10000
29	Aber wrach – Quillimadec – Alanan – Flèche enjeu eau	BR_WQEA_SPE3	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 28 % maïs 55 % herbe – Evolution »	9000
29	Aber wrach – Quillimadec – Alanan – Flèche enjeu eau	BR_WQEA_SPM1	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Maintien »	11000
29	Aber wrach – Quillimadec – Alanan – Flèche enjeu eau	BR_WQEA_SPM2	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha).	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Maintien »	10000
29	Aulne enjeu eau	BR_AUEA_SPM1	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE1 ou SPM1 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Maintien »	11000
29	Aulne enjeu eau	BR_AUEA_SPM2	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE2 ou SPM2 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Maintien »	10000
29	Aulne enjeu eau	BR_AUEA_SPM3	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE3 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 28 % maïs 55 % herbe – Maintien »	9000
29	Aulne enjeu eau	BR_AUEA_SPE1	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Evolution »	11000
29	Aulne enjeu eau	BR_AUEA_SPE2	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Evolution »	10000
29	Aulne enjeu eau	BR_AUEA_SPE3	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 28 % maïs 55 % herbe – Evolution »	9000
29	Aulne enjeu eau	BR_AUEA_SPM1	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Maintien »	11000
29	Aulne enjeu eau	BR_AUEA_SPM2	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha).	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Maintien »	10000
29	Baie de Douarnenez enjeu eau	BR_DOEA_SPM1	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE1 ou SPM1 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Maintien »	11000
29	Baie de Douarnenez enjeu eau	BR_DOEA_SPM2	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE2 ou SPM2 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Maintien »	10000
29	Baie de Douarnenez enjeu eau	BR_DOEA_SPM3	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE3 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 28 % maïs 55 % herbe – Maintien »	9000
29	Baie de Douarnenez enjeu eau	BR_DOEA_SPE1	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Evolution »	11000
29	Baie de Douarnenez enjeu eau	BR_DOEA_SPE2	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Evolution »	10000
29	Baie de Douarnenez enjeu eau	BR_DOEA_SPE3	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 28 % maïs 55 % herbe – Evolution »	9000
29	Baie de Douarnenez enjeu eau	BR_DOEA_SPM1	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Maintien »	11000
29	Baie de Douarnenez enjeu eau	BR_DOEA_SPM2	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha).	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Maintien »	10000
29	Baie de la Forêt enjeu eau	BR_BFEA_SPM1	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE1 ou SPM1 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Maintien »	11000
29	Baie de la Forêt enjeu eau	BR_BFEA_SPM2	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE2 ou SPM2 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Maintien »	10000
29	Baie de la Forêt enjeu eau	BR_BFEA_SPM3	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE3 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 28 % maïs 55 % herbe – Maintien »	9000
29	Baie de la Forêt enjeu eau	BR_BFEA_SPE1	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Evolution »	11000

29	Baie de la Forêt enjeu eau	BR_BFEA_SPE2	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Evolution »	10000
29	Baie de la Forêt enjeu eau	BR_BFEA_SPE3	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 28 % maïs 55 % herbe – Evolution »	9000
29	Baie de la Forêt enjeu eau	BR_BFEA_SPM1	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Maintien »	11000
29	Baie de la Forêt enjeu eau	BR_BFEA_SPM2	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha).	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Maintien »	10000
29	Ellé Isole Laïta enjeu eau	BR_EIEA_SPM1	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE1 ou SPM1 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Maintien »	11000
29	Ellé Isole Laïta enjeu eau	BR_EIEA_SPM2	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE2 ou SPM2 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Maintien »	10000
29	Ellé Isole Laïta enjeu eau	BR_EIEA_SPM3	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE3 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 28 % maïs 55 % herbe – Maintien »	9000
29	Ellé Isole Laïta enjeu eau	BR_EIEA_SPE1	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Evolution »	11000
29	Ellé Isole Laïta enjeu eau	BR_EIEA_SPE2	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Evolution »	10000
29	Ellé Isole Laïta enjeu eau	BR_EIEA_SPE3	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 28 % maïs 55 % herbe – Evolution »	9000
29	Ellé Isole Laïta enjeu eau	BR_EIEA_SPM1	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Maintien »	11000
29	Ellé Isole Laïta enjeu eau	BR_EIEA_SPM2	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha).	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Maintien »	10000
29	Elorn enjeu eau	BR_ELEA_SPM1	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE1 ou SPM1 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Maintien »	11000
29	Elorn enjeu eau	BR_ELEA_SPM2	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE2 ou SPM2 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Maintien »	10000
29	Elorn enjeu eau	BR_ELEA_SPM3	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE3 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 28 % maïs 55 % herbe – Maintien »	9000
29	Elorn enjeu eau	BR_ELEA_SPE1	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Evolution »	11000
29	Elorn enjeu eau	BR_ELEA_SPE2	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Evolution »	10000
29	Elorn enjeu eau	BR_ELEA_SPE3	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 28 % maïs 55 % herbe – Evolution »	9000
29	Elorn enjeu eau	BR_ELEA_SPM1	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Maintien »	11000
29	Elorn enjeu eau	BR_ELEA_SPM2	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha).	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Maintien »	10000
29	Horn Guillec Kerallé enjeu eau	BR_HGEA_SPM1	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE1 ou SPM1 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Maintien »	11000
29	Horn Guillec Kerallé enjeu eau	BR_HGEA_SPM2	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE2 ou SPM2 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Maintien »	10000
29	Horn Guillec Kerallé enjeu eau	BR_HGEA_SPM3	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE3 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 28 % maïs 55 % herbe – Maintien »	9000
29	Horn Guillec Kerallé enjeu eau	BR_HGEA_SPE1	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Evolution »	11000
29	Horn Guillec Kerallé enjeu eau	BR_HGEA_SPE2	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Evolution »	10000
29	Horn Guillec Kerallé enjeu eau	BR_HGEA_SPE3	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 28 % maïs 55 % herbe – Evolution »	9000
29	Horn Guillec Kerallé enjeu eau	BR_HGEA_SPM1	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Maintien »	11000
29	Horn Guillec Kerallé enjeu eau	BR_HGEA_SPM2	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha).	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Maintien »	10000
29	Kermorvan enjeu eau	BR_KEEA_SPM1	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE1 ou SPM1 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Maintien »	11000
29	Kermorvan enjeu eau	BR_KEEA_SPM2	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE2 ou SPM2 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Maintien »	10000
29	Kermorvan enjeu eau	BR_KEEA_SPM3	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE3 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 28 % maïs 55 % herbe – Maintien »	9000
29	Kermorvan enjeu eau	BR_KEEA_SPE1	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Evolution »	11000
29	Kermorvan enjeu eau	BR_KEEA_SPE2	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Evolution »	10000
29	Kermorvan enjeu eau	BR_KEEA_SPE3	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 28 % maïs 55 % herbe – Evolution »	9000
29	Kermorvan enjeu eau	BR_KEEA_SPM1	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Maintien »	11000
29	Kermorvan enjeu eau	BR_KEEA_SPM2	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha).	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Maintien »	10000
29	Ouest Cornouaille enjeu eau	BR_OCEA_SPM1	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE1 ou SPM1 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Maintien »	11000
29	Ouest Cornouaille enjeu eau	BR_OCEA_SPM2	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE2 ou SPM2 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Maintien »	10000
29	Ouest Cornouaille enjeu eau	BR_OCEA_SPM3	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE3 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 28 % maïs 55 % herbe – Maintien »	9000
29	Ouest Cornouaille enjeu eau	BR_OCEA_SPE1	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Evolution »	11000
29	Ouest Cornouaille enjeu eau	BR_OCEA_SPE2	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Evolution »	10000
29	Ouest Cornouaille enjeu eau	BR_OCEA_SPE3	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 28 % maïs 55 % herbe – Evolution »	9000
29	Ouest Cornouaille enjeu eau	BR_OCEA_SPM1	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Maintien »	11000
29	Ouest Cornouaille enjeu eau	BR_OCEA_SPM2	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha).	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Maintien »	10000
29	Parc Naturel Régional d'Armorique enjeu eau	BR_PAEA_SPM1	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE1 ou SPM1 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Maintien »	11000
29	Parc Naturel Régional d'Armorique enjeu eau	BR_PAEA_SPM2	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE2 ou SPM2 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Maintien »	10000
29	Parc Naturel Régional d'Armorique enjeu eau	BR_PAEA_SPM3	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE3 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 28 % maïs 55 % herbe – Maintien »	9000
29	Parc Naturel Régional d'Armorique enjeu eau	BR_PAEA_SPE1	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Evolution »	11000
29	Parc Naturel Régional d'Armorique enjeu eau	BR_PAEA_SPE2	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Evolution »	10000
29	Parc Naturel Régional d'Armorique enjeu eau	BR_PAEA_SPE3	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 28 % maïs 55 % herbe – Evolution »	9000
29	Parc Naturel Régional d'Armorique enjeu eau	BR_PAEA_SPM1	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Maintien »	11000
29	Parc Naturel Régional d'Armorique enjeu eau	BR_PAEA_SPM2	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha).	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Maintien »	10000
29	Pays d'Iroise enjeu eau	BR_IREA_SPM1	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE1 ou SPM1 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Maintien »	11000
29	Pays d'Iroise enjeu eau	BR_IREA_SPM2	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE2 ou SPM2 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Maintien »	10000
29	Pays d'Iroise enjeu eau	BR_IREA_SPM3	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE3 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 28 % maïs 55 % herbe – Maintien »	9000

29	Pays d'Iroise enjeu eau	BR_IREA_SPE1	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Evolution »	11000
29	Pays d'Iroise enjeu eau	BR_IREA_SPE2	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Evolution »	10000
29	Pays d'Iroise enjeu eau	BR_IREA_SPE3	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 28 % maïs 55 % herbe – Evolution »	9000
29	Pays d'Iroise enjeu eau	BR_IREA_SPM1	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Maintien »	11000
29	Pays d'Iroise enjeu eau	BR_IREA_SPM2	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha).	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Maintien »	10000
29	Penzé enjeu eau	BR_PEEA_SPM1	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE1 ou SPM1 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Maintien »	11000
29	Penzé enjeu eau	BR_PEEA_SPM2	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE2 ou SPM2 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Maintien »	10000
29	Penzé enjeu eau	BR_PEEA_SPM3	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE3 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 28 % maïs 55 % herbe – Maintien »	9000
29	Penzé enjeu eau	BR_PEEA_SPE1	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Evolution »	11000
29	Penzé enjeu eau	BR_PEEA_SPE2	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Evolution »	10000
29	Penzé enjeu eau	BR_PEEA_SPE3	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 28 % maïs 55 % herbe – Evolution »	9000
29	Penzé enjeu eau	BR_PEEA_SPM1	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Maintien »	11000
29	Penzé enjeu eau	BR_PEEA_SPM2	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha).	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Maintien »	10000
29	Trégor Morlaix enjeu eau	BR_MOEA_SPM1	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE1 ou SPM1 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Maintien »	11000
29	Trégor Morlaix enjeu eau	BR_MOEA_SPM2	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE2 ou SPM2 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Maintien »	10000
29	Trégor Morlaix enjeu eau	BR_MOEA_SPM3	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE3 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 28 % maïs 55 % herbe – Maintien »	9000
29	Trégor Morlaix enjeu eau	BR_MOEA_SPE1	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Evolution »	11000
29	Trégor Morlaix enjeu eau	BR_MOEA_SPE2	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Evolution »	10000
29	Trégor Morlaix enjeu eau	BR_MOEA_SPE3	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 28 % maïs 55 % herbe – Evolution »	9000
29	Trégor Morlaix enjeu eau	BR_MOEA_SPM1	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Maintien »	11000
29	Trégor Morlaix enjeu eau	BR_MOEA_SPM2	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha).	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Maintien »	10000
35	Airon enjeu eau	BR_AIEA_SPM1	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE1 ou SPM1 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Maintien »	11000
35	Airon enjeu eau	BR_AIEA_SPM2	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE2 ou SPM2 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Maintien »	10000
35	Airon enjeu eau	BR_AIEA_SPM3	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE3 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 28 % maïs 55 % herbe – Maintien »	9000
35	Airon enjeu eau	BR_AIEA_SPE1	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Evolution »	11000
35	Airon enjeu eau	BR_AIEA_SPE2	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Evolution »	10000
35	Airon enjeu eau	BR_AIEA_SPE3	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 28 % maïs 55 % herbe – Evolution »	9000
35	Airon enjeu eau	BR_AIEA_SPM1	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Maintien »	11000
35	Airon enjeu eau	BR_AIEA_SPM2	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha).	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Maintien »	10000
35	Flume enjeu eau	BR_FLEA_SPM1	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE1 ou SPM1 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Maintien »	11000
35	Flume enjeu eau	BR_FLEA_SPM2	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE2 ou SPM2 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Maintien »	10000
35	Flume enjeu eau	BR_FLEA_SPM3	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE3 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 28 % maïs 55 % herbe – Maintien »	9000
35	Flume enjeu eau	BR_FLEA_SPE1	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Evolution »	11000
35	Flume enjeu eau	BR_FLEA_SPE2	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Evolution »	10000
35	Flume enjeu eau	BR_FLEA_SPE3	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 28 % maïs 55 % herbe – Evolution »	9000
35	Flume enjeu eau	BR_FLEA_SPM1	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Maintien »	11000
35	Flume enjeu eau	BR_FLEA_SPM2	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha).	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Maintien »	10000
35	Frémur Baie de Beaussais enjeu eau	BR_FBEA_SPM1	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE1 ou SPM1 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Maintien »	11000
35	Frémur Baie de Beaussais enjeu eau	BR_FBEA_SPM2	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE2 ou SPM2 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Maintien »	10000
35	Frémur Baie de Beaussais enjeu eau	BR_FBEA_SPM3	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE3 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 28 % maïs 55 % herbe – Maintien »	9000
35	Frémur Baie de Beaussais enjeu eau	BR_FBEA_SPE1	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Evolution »	11000
35	Frémur Baie de Beaussais enjeu eau	BR_FBEA_SPE2	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Evolution »	10000
35	Frémur Baie de Beaussais enjeu eau	BR_FBEA_SPE3	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 28 % maïs 55 % herbe – Evolution »	9000
35	Frémur Baie de Beaussais enjeu eau	BR_FBEA_SPM1	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Maintien »	11000
35	Frémur Baie de Beaussais enjeu eau	BR_FBEA_SPM2	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha).	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Maintien »	10000
35	Haut Couesnon enjeu eau	BR_HCEA_SPM1	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE1 ou SPM1 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Maintien »	11000
35	Haut Couesnon enjeu eau	BR_HCEA_SPM2	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE2 ou SPM2 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Maintien »	10000
35	Haut Couesnon enjeu eau	BR_HCEA_SPM3	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE3 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 28 % maïs 55 % herbe – Maintien »	9000
35	Haut Couesnon enjeu eau	BR_HCEA_SPE1	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Evolution »	11000
35	Haut Couesnon enjeu eau	BR_HCEA_SPE2	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Evolution »	10000
35	Haut Couesnon enjeu eau	BR_HCEA_SPE3	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 28 % maïs 55 % herbe – Evolution »	9000
35	Haut Couesnon enjeu eau	BR_HCEA_SPM1	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Maintien »	11000
35	Haut Couesnon enjeu eau	BR_HCEA_SPM2	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha).	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Maintien »	10000
35	Haute Rance enjeu eau	BR_HREA_SPM1	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE1 ou SPM1 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Maintien »	11000
35	Haute Rance enjeu eau	BR_HREA_SPM2	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE2 ou SPM2 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Maintien »	10000

35	Haute Rance enjeu eau	BR_HREA_SPM3	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE3 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 28 % maïs 55 % herbe – Maintien »	9000
35	Haute Rance enjeu eau	BR_HREA_SPE1	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Evolution »	11000
35	Haute Rance enjeu eau	BR_HREA_SPE2	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Evolution »	10000
35	Haute Rance enjeu eau	BR_HREA_SPE3	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 28 % maïs 55 % herbe – Evolution »	9000
35	Haute Rance enjeu eau	BR_HREA_SPM1	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Maintien »	11000
35	Haute Rance enjeu eau	BR_HREA_SPM2	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha).	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Maintien »	10000
35	Ille et Illet enjeu eau	BR_IIEA_SPM1	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE1 ou SPM1 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Maintien »	11000
35	Ille et Illet enjeu eau	BR_IIEA_SPM2	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE2 ou SPM2 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Maintien »	10000
35	Ille et Illet enjeu eau	BR_IIEA_SPM3	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE3 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 28 % maïs 55 % herbe – Maintien »	9000
35	Ille et Illet enjeu eau	BR_IIEA_SPE1	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Evolution »	11000
35	Ille et Illet enjeu eau	BR_IIEA_SPE2	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Evolution »	10000
35	Ille et Illet enjeu eau	BR_IIEA_SPE3	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 28 % maïs 55 % herbe – Evolution »	9000
35	Ille et Illet enjeu eau	BR_IIEA_SPM1	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Maintien »	11000
35	Ille et Illet enjeu eau	BR_IIEA_SPM2	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha).	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Maintien »	10000
35	Linon enjeu eau	BR_LIEA_SPM1	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE1 ou SPM1 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Maintien »	11000
35	Linon enjeu eau	BR_LIEA_SPM2	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE2 ou SPM2 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Maintien »	10000
35	Linon enjeu eau	BR_LIEA_SPM3	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE3 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 28 % maïs 55 % herbe – Maintien »	9000
35	Linon enjeu eau	BR_LIEA_SPE1	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Evolution »	11000
35	Linon enjeu eau	BR_LIEA_SPE2	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Evolution »	10000
35	Linon enjeu eau	BR_LIEA_SPE3	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 28 % maïs 55 % herbe – Evolution »	9000
35	Linon enjeu eau	BR_LIEA_SPM1	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Maintien »	11000
35	Linon enjeu eau	BR_LIEA_SPM2	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha).	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Maintien »	10000
35	Marais salés du Mont St Michel enjeu biodiversité	BR_SMBD_SHP2	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SHP2 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Opération collective systèmes herbagers et pastoraux – maintien	
35	Meu enjeu eau	BR_MEEA_SPM1	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE1 ou SPM1 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Maintien »	11000
35	Meu enjeu eau	BR_MEEA_SPM2	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE2 ou SPM2 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Maintien »	10000
35	Meu enjeu eau	BR_MEEA_SPM3	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE3 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 28 % maïs 55 % herbe – Maintien »	9000
35	Meu enjeu eau	BR_MEEA_SPE1	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Evolution »	11000
35	Meu enjeu eau	BR_MEEA_SPE2	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Evolution »	10000
35	Meu enjeu eau	BR_MEEA_SPE3	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 28 % maïs 55 % herbe – Evolution »	9000
35	Meu enjeu eau	BR_MEEA_SPM1	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Maintien »	11000
35	Meu enjeu eau	BR_MEEA_SPM2	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha).	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Maintien »	10000
35	Mireloup - Beaufort - Landal enjeu eau	BR_MAEA_SPM1	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE1 ou SPM1 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Maintien »	11000
35	Mireloup - Beaufort - Landal enjeu eau	BR_MAEA_SPM2	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE2 ou SPM2 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Maintien »	10000
35	Mireloup - Beaufort - Landal enjeu eau	BR_MAEA_SPE1	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Evolution »	11000
35	Mireloup - Beaufort - Landal enjeu eau	BR_MAEA_SPE2	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Evolution »	10000
35	Mireloup - Beaufort - Landal enjeu eau	BR_MAEA_SPE3	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 28 % maïs 55 % herbe – Evolution »	9000
35	Mireloup - Beaufort - Landal enjeu eau	BR_MAEA_SPM1	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Maintien »	11000
35	Mireloup - Beaufort - Landal enjeu eau	BR_MAEA_SPM2	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha).	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Maintien »	10000
35	Moyen Couesnon et Basse Vallée du Couesnon enjeu eau	BR_MCEA_SPM1	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE1 ou SPM1 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Maintien »	11000
35	Moyen Couesnon et Basse Vallée du Couesnon enjeu eau	BR_MCEA_SPM2	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE2 ou SPM2 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Maintien »	10000
35	Moyen Couesnon et Basse Vallée du Couesnon enjeu eau	BR_MCEA_SPM3	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE3 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 28 % maïs 55 % herbe – Maintien »	9000
35	Moyen Couesnon et Basse Vallée du Couesnon enjeu eau	BR_MCEA_SPE1	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Evolution »	11000
35	Moyen Couesnon et Basse Vallée du Couesnon enjeu eau	BR_MCEA_SPE2	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Evolution »	10000
35	Moyen Couesnon et Basse Vallée du Couesnon enjeu eau	BR_MCEA_SPE3	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 28 % maïs 55 % herbe – Evolution »	9000
35	Moyen Couesnon et Basse Vallée du Couesnon enjeu eau	BR_MCEA_SPM1	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Maintien »	11000
35	Moyen Couesnon et Basse Vallée du Couesnon enjeu eau	BR_MCEA_SPM2	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha).	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Maintien »	10000
35	Pays de Saint Malo enjeu eau	BR_MAEA_SPM3	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE3 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 28 % maïs 55 % herbe – Maintien »	9000
35	Rance Aval Faluns Guinefort enjeu eau	BR_RAEA_SPM1	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE1 ou SPM1 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Maintien »	11000
35	Rance Aval Faluns Guinefort enjeu eau	BR_RAEA_SPM2	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE2 ou SPM2 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Maintien »	10000
35	Rance Aval Faluns Guinefort enjeu eau	BR_RAEA_SPM3	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE3 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 28 % maïs 55 % herbe – Maintien »	9000
35	Rance Aval Faluns Guinefort enjeu eau	BR_RAEA_SPE1	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Evolution »	11000
35	Rance Aval Faluns Guinefort enjeu eau	BR_RAEA_SPE2	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Evolution »	10000
35	Rance Aval Faluns Guinefort enjeu eau	BR_RAEA_SPE3	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 28 % maïs 55 % herbe – Evolution »	9000
35	Rance Aval Faluns Guinefort enjeu eau	BR_RAEA_SPM1	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Maintien »	11000
35	Rance Aval Faluns Guinefort enjeu eau	BR_RAEA_SPM2	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha).	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Maintien »	10000

35	Seiche enjeu eau	BR_SEEA_SPM1	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE1 ou SPM1 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Maintien »	11000
35	Seiche enjeu eau	BR_SEEA_SPM2	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE2 ou SPM2 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Maintien »	10000
35	Seiche enjeu eau	BR_SEEA_SPM3	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE3 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 28 % maïs 55 % herbe – Maintien »	9000
35	Seiche enjeu eau	BR_SEEA_SPE1	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Evolution »	11000
35	Seiche enjeu eau	BR_SEEA_SPE2	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Evolution »	10000
35	Seiche enjeu eau	BR_SEEA_SPE3	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 28 % maïs 55 % herbe – Evolution »	9000
35	Seiche enjeu eau	BR_SEEA_SPM1	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Maintien »	11000
35	Seiche enjeu eau	BR_SEEA_SPM2	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha).	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Maintien »	10000
35	Semnon enjeu eau	BR_SNEA_SPM1	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE1 ou SPM1 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Maintien »	11000
35	Semnon enjeu eau	BR_SNEA_SPM2	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE2 ou SPM2 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Maintien »	10000
35	Semnon enjeu eau	BR_SNEA_SPM3	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE3 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 28 % maïs 55 % herbe – Maintien »	9000
35	Semnon enjeu eau	BR_SNEA_SPE1	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Evolution »	11000
35	Semnon enjeu eau	BR_SNEA_SPE2	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Evolution »	10000
35	Semnon enjeu eau	BR_SNEA_SPE3	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 28 % maïs 55 % herbe – Evolution »	9000
35	Semnon enjeu eau	BR_SNEA_SPM1	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Maintien »	11000
35	Semnon enjeu eau	BR_SNEA_SPM2	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha).	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Maintien »	10000
35	Vilaine Amont enjeu eau	BR_VAEA_SPM1	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE1 ou SPM1 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Maintien »	11000
35	Vilaine Amont enjeu eau	BR_VAEA_SPM2	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE2 ou SPM2 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Maintien »	10000
35	Vilaine Amont enjeu eau	BR_VAEA_SPM3	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE3 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 28 % maïs 55 % herbe – Maintien »	9000
35	Vilaine Amont enjeu eau	BR_VAEA_SPE1	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Evolution »	11000
35	Vilaine Amont enjeu eau	BR_VAEA_SPE2	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Evolution »	10000
35	Vilaine Amont enjeu eau	BR_VAEA_SPE3	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 28 % maïs 55 % herbe – Evolution »	9000
35	Vilaine Amont enjeu eau	BR_VAEA_SPM1	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Maintien »	11000
35	Vilaine Amont enjeu eau	BR_VAEA_SPM2	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha).	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Maintien »	10000
56	Belle Ile enjeu eau	BR_BIEA_SPM1	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE1 ou SPM1 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Maintien »	11000
56	Belle Ile enjeu eau	BR_BIEA_SPM2	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE2 ou SPM2 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Maintien »	10000
56	Belle Ile enjeu eau	BR_BIEA_SPM3	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE3 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 28 % maïs 55 % herbe – Maintien »	9000
56	Belle Ile enjeu eau	BR_BIEA_SPE1	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Evolution »	11000
56	Belle Ile enjeu eau	BR_BIEA_SPE2	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Evolution »	10000
56	Belle Ile enjeu eau	BR_BIEA_SPE3	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 28 % maïs 55 % herbe – Evolution »	9000
56	Belle Ile enjeu eau	BR_BIEA_SPM1	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Maintien »	11000
56	Belle Ile enjeu eau	BR_BIEA_SPM2	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha).	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Maintien »	10000
56	Grand Bassin de l'Oust enjeu eau	BR_GOEA_SPM1	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE1 ou SPM1 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Maintien »	11000
56	Grand Bassin de l'Oust enjeu eau	BR_GOEA_SPM2	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE2 ou SPM2 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Maintien »	10000
56	Grand Bassin de l'Oust enjeu eau	BR_GOEA_SPM3	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE3 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 28 % maïs 55 % herbe – Maintien »	9000
56	Grand Bassin de l'Oust enjeu eau	BR_GOEA_SPE1	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Evolution »	11000
56	Grand Bassin de l'Oust enjeu eau	BR_GOEA_SPE2	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Evolution »	10000
56	Grand Bassin de l'Oust enjeu eau	BR_GOEA_SPE3	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 28 % maïs 55 % herbe – Evolution »	9000
56	Grand Bassin de l'Oust enjeu eau	BR_GOEA_SPM1	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Maintien »	11000
56	Grand Bassin de l'Oust enjeu eau	BR_GOEA_SPM2	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha).	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Maintien »	10000
56	Groix enjeu biodiversité	BR_GRBD_SPM1	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE1 ou SPM1 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Maintien »	11000
56	Groix enjeu biodiversité	BR_GRBD_SPM2	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE2 ou SPM2 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Maintien »	10000
56	Groix enjeu biodiversité	BR_GRBD_SPM3	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE3 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 28 % maïs 55 % herbe – Maintien »	9000
56	Groix enjeu biodiversité	BR_GRBD_SPE1	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Evolution »	11000
56	Groix enjeu biodiversité	BR_GRBD_SPE2	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Evolution »	10000
56	Groix enjeu biodiversité	BR_GRBD_SPE3	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 28 % maïs 55 % herbe – Evolution »	9000
56	Groix enjeu biodiversité	BR_GRBD_SPM1	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Maintien »	11000
56	Groix enjeu biodiversité	BR_GRBD_SPM2	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha).	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Maintien »	10000
56	Loc'h et Sal enjeu eau	BR_LSEA_SPM1	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE1 ou SPM1 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Maintien »	11000
56	Loc'h et Sal enjeu eau	BR_LSEA_SPM2	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE2 ou SPM2 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Maintien »	10000
56	Loc'h et Sal enjeu eau	BR_LSEA_SPM3	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE3 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 28 % maïs 55 % herbe – Maintien »	9000
56	Loc'h et Sal enjeu eau	BR_LSEA_SPE1	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Evolution »	11000
56	Loc'h et Sal enjeu eau	BR_LSEA_SPE2	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Evolution »	10000
56	Loc'h et Sal enjeu eau	BR_LSEA_SPE3	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 28 % maïs 55 % herbe – Evolution »	9000
56	Loc'h et Sal enjeu eau	BR_LSEA_SPM1	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Maintien »	11000
56	Loc'h et Sal enjeu eau	BR_LSEA_SPM2	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha).	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Maintien »	10000
56	Marais de Vilaine enjeu biodiversité	BR_MVBD_SPM1	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE1 ou SPM1 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Maintien »	11000
56	Marais de Vilaine enjeu biodiversité	BR_MVBD_SPM2	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE2 ou SPM2 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Maintien »	10000
56	Marais de Vilaine enjeu biodiversité	BR_MVBD_SPM3	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE3 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 28 % maïs 55 % herbe – Maintien »	9000
56	Marais de Vilaine enjeu biodiversité	BR_MVBD_SPE1	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Evolution »	11000
56	Marais de Vilaine enjeu biodiversité	BR_MVBD_SPE2	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Evolution »	10000
56	Marais de Vilaine enjeu biodiversité	BR_MVBD_SPE3	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 28 % maïs 55 % herbe – Evolution »	9000

56	Marais de Vilaine enjeu biodiversité	BR_MVBD_SPM1	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Maintien »	11000
56	Marais de Vilaine enjeu biodiversité	BR_MVBD_SPM2	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha).	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Maintien »	10000
56	PNR Golfe du Morbihan enjeu eau	BR_PMEA_SPM1	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE1 ou SPM1 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Maintien »	11000
56	PNR Golfe du Morbihan enjeu eau	BR_PMEA_SPM2	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE2 ou SPM2 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Maintien »	10000
56	PNR Golfe du Morbihan enjeu eau	BR_PMEA_SPM3	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE3 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 28 % maïs 55 % herbe – Maintien »	9000
56	PNR Golfe du Morbihan enjeu eau	BR_PMEA_SPE1	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Evolution »	11000
56	PNR Golfe du Morbihan enjeu eau	BR_PMEA_SPE2	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Evolution »	10000
56	PNR Golfe du Morbihan enjeu eau	BR_PMEA_SPE3	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 28 % maïs 55 % herbe – Evolution »	9000
56	PNR Golfe du Morbihan enjeu eau	BR_PMEA_SPM1	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Maintien »	11000
56	PNR Golfe du Morbihan enjeu eau	BR_PMEA_SPM2	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha).	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Maintien »	10000
56	Ria d'Etel enjeu eau	BR_REEA_SPM1	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE1 ou SPM1 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Maintien »	11000
56	Ria d'Etel enjeu eau	BR_REEA_SPM2	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE2 ou SPM2 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Maintien »	10000
56	Ria d'Etel enjeu eau	BR_REEA_SPM3	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE3 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 28 % maïs 55 % herbe – Maintien »	9000
56	Ria d'Etel enjeu eau	BR_REEA_SPE1	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Evolution »	11000
56	Ria d'Etel enjeu eau	BR_REEA_SPE2	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Evolution »	10000
56	Ria d'Etel enjeu eau	BR_REEA_SPE3	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 28 % maïs 55 % herbe – Evolution »	9000
56	Ria d'Etel enjeu eau	BR_REEA_SPM1	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Maintien »	11000
56	Ria d'Etel enjeu eau	BR_REEA_SPM2	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha).	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Maintien »	10000
56	Scorff enjeu eau	BR_SCEA_SPM1	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE1 ou SPM1 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Maintien »	11000
56	Scorff enjeu eau	BR_SCEA_SPM2	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE2 ou SPM2 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Maintien »	10000
56	Scorff enjeu eau	BR_SCEA_SPM3	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE3 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 28 % maïs 55 % herbe – Maintien »	9000
56	Scorff enjeu eau	BR_SCEA_SPE1	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Evolution »	11000
56	Scorff enjeu eau	BR_SCEA_SPE2	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Evolution »	10000
56	Scorff enjeu eau	BR_SCEA_SPE3	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 28 % maïs 55 % herbe – Evolution »	9000
56	Scorff enjeu eau	BR_SCEA_SPM1	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Maintien »	11000
56	Scorff enjeu eau	BR_SCEA_SPM2	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha).	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Maintien »	10000
56	Vallée du Blavet enjeu eau	BR_VBEA_SPM1	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE1 ou SPM1 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Maintien »	11000
56	Vallée du Blavet enjeu eau	BR_VBEA_SPM2	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE2 ou SPM2 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Maintien »	10000
56	Vallée du Blavet enjeu eau	BR_VBEA_SPM3	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE3 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 28 % maïs 55 % herbe – Maintien »	9000
56	Vallée du Blavet enjeu eau	BR_VBEA_SPE1	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Evolution »	11000
56	Vallée du Blavet enjeu eau	BR_VBEA_SPE2	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Evolution »	10000
56	Vallée du Blavet enjeu eau	BR_VBEA_SPE3	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 28 % maïs 55 % herbe – Evolution »	9000
56	Vallée du Blavet enjeu eau	BR_VBEA_SPM1	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Maintien »	11000
56	Vallée du Blavet enjeu eau	BR_VBEA_SPM2	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha).	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Maintien »	10000
	BR20	BR_BR20_SPM1	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE1 ou SPM1 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Maintien »	11000
	BR20	BR_BR20_SPM2	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE2 ou SPM2 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Maintien »	10000
	BR20	BR_BR20_SPM3	1 an	Uniquement après un engagement 2015 en SPE3 arrivant à échéance à la fin de la campagne 2019	Mesure système polyculture élevage « ruminants 28 % maïs 55 % herbe – Maintien »	9000
	BR20	BR_BR20_SPE1	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Evolution »	11000
	BR20	BR_BR20_SPE2	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Evolution »	10000
	BR20	BR_BR20_SPE3	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 28 % maïs 55 % herbe – Evolution »	9000
	BR20	BR_BR20_SPM1	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha) ou avec un jeune agriculteur installé depuis le 15 mai 2018.	Mesure système polyculture élevage « ruminants 12 % maïs 70 % herbe – Maintien »	11000
	BR20	BR_BR20_SPM2	5 ans	Uniquement pour les exploitations situées en BV Algues Vertes (le siège et/ou 3 ha).	Mesure système polyculture élevage « ruminants 18 % maïs 65 % herbe – Maintien »	10000